

"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"
François de Cuville



LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin d'Informations Juillet 2010

Edito

MORTS POUR LA FRANCE



A l'occasion du 8 mai dernier, Philippe Lesur est venu nous parler de son grand-oncle, Marcel Coëffier, dont le nom figure sur le monument aux morts de notre commune.

Après de longues recherches, de déplacements et de témoignages recueillis, Philippe Lesur a pu retracer la courte et héroïque

histoire de Marcel Coëffier, qui se trouve ainsi résumé :

« Le 30 janvier 1945, Marcel Coëffier, prisonnier affecté au kommando agricole 502 de Malkendorf, est libéré avec ses camarades par l'offensive russe sur le Kreis d'Oststenberg. Pour lui, c'est sûr, dans quelques jours – quelques semaines tout au plus – il pourra fouler le sol de sa chère France. Et pourtant à quelques kilomètres de là, 2 petites secondes ajoutées à ces 5 longues années vont revêtir une tournure tragique pour Marcel... Auparavant, Marcel et ses camarades sont rejoints par un autre kommando agricole du secteur, le 497 de Kemnath. Le 4 février, après être restés au repos pendant 3 jours dans le village de Pniow, ils reprennent la route sur la nationale 167 vers Schwiebus en Pologne... Il y a là ses camarades du 502 : Fernand Maignan de Pithiviers (leur homme de confiance), Alexandre Lemonnier, Yvon Langlade du Gard, Léon Proud de St Denisla Chevasse en Vendée, Joseph Ranc d'Oulette en Ardèche, Valadier de Combailoux dans l'Hérault, Léopold Busson et lui, le normand de la bande. Avec eux, ceux du 497, Joseph Gentilhomme, Joseph Gauffreteau de Thouars, Jean Tafin, Raymond Mostrey de Wasquehal, Bernard Moulin de Tiercé dans le Maine et Loire et aussi Gérard Quenot et Fernand Tréhet d'un autre kommando. Il sont environ 200 Français et autant de prisonniers allemands encadrés par des Russes en colonne le long de la route, quand tout à coup, à hauteur du village de Grünow, dans un vacarme infernal, des gerbes de terre et d'herbe et de cailloux arrachés au sol par les impacts les encadrent... A peine le temps de se jeter à terre, face dans la neige que l'avion arrivé en rase-mottes effectue dans un vrombissement rageur sa ressource pour prendre de l'altitude une fois son forfait accompli. Le tout n'a pas duré 2 secondes. Certains n'ont même pas eu le temps de se jeter à terre.

Léon Proud a reçu un éclat dans le côté qui l'a fait tomber de douleur juste à côté de Marcel qui a été traversé de part en part par une balle explosive.

Yvon Langlade se précipite vers son copain : « Yvon ne m'abandonne pas » entend-il dans un souffle puis un râle de douleur, c'était fini... C'était fini également pour Bernard Moulin du 497 ainsi que pour quatre allemands et un Russe. Les rescapés ayant repris leurs esprits, les Russes ne leur laissent même pas le temps d'ensevelir leurs camarades ont les corps restent au bord du fossé comme s'il s'agissait de pauvres chiens écrasés. Ils ne peuvent même pas prendre leurs papiers. Yvon Langlade pleure de rage : « Me séparer ainsi de mon copain avec qui j'ai partagé 5 ans de souffrance physique et morale, sans même pouvoir prendre un souvenir de lui, me fut pénible au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. » témoigna t-il plus tard. En repassant par-là le 14 février, certains d'entre eux constatent que Marcel et Bernard avaient été enterrés avec les quatre Allemands dans un champ à une dizaine de mètres de l'endroit où ils avaient été tués. Un mois et demi plus tard, Yvon Langlade retourne en Allemagne pour travailler, cette fois pour le compte des Russes, il se rend sur le lieu de la sépulture de son copain mais impossible de négocier un transfert dans le cimetière du village, « alors je lui ai fait faire une croix de bois sur laquelle j'ai fixé une photo de lui encadrée ». Marcel Coëffier, de Bois-Héroult en Seine qu'on disait alors Inférieure, et Bernard Moulin, de Tiercé en Maine et Loire, reposent maintenant ensemble, pour l'éternité, dans la même tombe puisque leurs dépouilles étaient indissociables, dans le cimetière de Gdanks en compagnie de 1 800 autres P.G. décédés sur le territoire polonais. »



Sur notre monument aux morts figure :

« Marcel Cirasse,
Albert Duvau,
Poret de Cuville,
Marcel Coëffier,
Léon Auvray,
Léon Beauvain,
Alexandre Gruet,
Marius Lefebvre. »

Je remercie Philippe Lesur pour ce témoignage et j'invite tous les habitants de la commune à effectuer une telle recherche de la vérité en hommage à nos anciens et pour la mémoire des générations futures.

Edouard de LAMAZE Maire



AVIS A LA POPULATION

EXTRAIT DU DISCOURS DE CHRISTINE LAGARDE, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI, DU 12 MAI 2010 :

« Chaque week-end, souvent la semaine, vous échangez la robe et l'épitoque de l'avocat contre l'écharpe tricolore du maire. Car -140 !- Bois-Héraultais vous font confiance depuis 15 ans. Une commune qui doit d'ailleurs son nom au domaine dont vous êtes avec votre épouse Priscilla, les inlassables promoteurs depuis des décennies. C'est aussi pour vous un lieu de repos, à la chasse ou en famille, toujours au grand air et parfois, quand le temps vous est offert, dans les salles des ventes de la région. Monsieur le maire, je sais qu'il vous arrive parfois de penser que « le maire prononce les mariages dans le bonheur et l'avocat, les divorces dans le calme... » C'est dire votre conception de la responsabilité de l'un et de l'autre. C'est rappeler surtout votre souci de ne jamais vous couper de la réalité, et cultiver toujours la proximité avec vos administrés, au sein de divers syndicats intercommunaux ou de la Communauté de communes du Moulin d'Écalles. Dans un village rural où le maire est à la fois l'élu et le principal interlocuteur de l'Etat, vous êtes pour eux ce « curé laïque » dont voici votre définition : « on apporte beaucoup de choses, que l'on promet... pour un autre monde ! Cher Edouard de LAMAZE, les visiteurs qui découvrent Domaine de Bois-Hérault sont frappés par son parc extraordinaire et décrit ainsi : « à l'origine, le parc était à la française avec beaucoup de parterres allant jusqu'au bois, puis à l'anglaise au XIXème siècle, et redessiné ensuite comme il est maintenant avec des perspectives droites, mais sans parterres. Un parfait mélange de deux écoles – française et anglaise – parfois opposées mais que vous avez su rendre complémentaires. Voilà sans doute une définition appropriée de votre parcours, à l'intersection de vos vies publique et privée, de la défense des métiers du chiffre et du droit et de toutes les activités juridiques. Je devine par conséquent le sens de votre dernier ouvrage portant sur la notion de « déontologie » et rénovant ses fondements. Il ne s'agit pas seulement, par un dialogue entre un juge – Christian PUJALTE – et un avocat, de définir les règles du vivre ensemble dans le monde judiciaire. L'ambition est certainement plus haute, rejoignant une conception profonde que les activités du droit sont « des métiers différents mais [recouvrent] une seule et même profession ». Comment en démontrer la réalité ? Par l'étude de la déontologie, « seul corpus juridique que tous partagent et qui confère la même identité ». Celle qui devrait inciter tous les avocats à préserver l'intérêt général comme celui de leur propre cabinet. C'est bien là le sens de nos vocations.

Edouard de LAMAZE, au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais Officier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur. »

DISCOURS DE REMERCIEMENT D'EDOUARD DE LAMAZE

« (...) Et enfin, je suis fier, Madame le Ministre, d'être devant vous, l'un des 36 000 maires de France. Et l'un des 22 000 maires d'une commune de moins de 500 habitants ! Oui, c'est tout petit BOIS-HEROULT. A peine un petit point sur la carte de la Normandie ! Mais c'est un point qui a son clocher, son château, ses commerces ambulants, ses quatre exploitations agricoles, et qui essaie de sauver ses idylles qui se font et se défont, ses enfants qui vont à l'école – car nous avons notre école ! Bref, c'est un village qui a une âme. L'âme de nos petites communes, ces petites âmes dont la somme fait l'identité de la France, la vraie identité de la vraie France, généreuse, fraternelle et qui aime ses enfants, ceux qui comme moi, et selon la belle formule de Marc BLOCH, aiment vibrer au récit du sacre de Reims comme à celui de la fête de la Fédération. Il ne faudrait surtout pas que nous la perdions, cette grande âme faite de tant de petites âmes, et que vous connaissez si bien, Madame le Ministre.

Alors, Madame le Ministre, Chère Christine, Chers Amis, je reçois avec gravité et avec humilité, l'honneur qui m'est fait aujourd'hui. Comme un don de cette République à qui j'essaie et j'essaierai toujours à ma mesure, de rendre un peu de ce qu'elle m'a donné. A toutes et à tous, du fond du cœur, merci. »

KALAALLIT NUNAAT : « GROENLAND » EN GROENLANDAIS, PAR JOSEPH DUHAMEL.

« Pendant l'été 2009 je suis parti au Groenland dans le cadre de mes études en agriculture. Sensible à la nature et attiré par les grands espaces j'ai choisi de réaliser un stage dans une petite ferme isolée, au sud du Groenland. Le Groenland est peuplé de 50 000 habitants, la surface du pays représente 5 fois celle de la France. Cependant l'espace habitable ne représente que l'équivalent de 2 départements Français, en effet la majeure partie du continent est sous une calotte glaciaire : l'inlandsis. Pour illustrer la faible densité de peuplement je pense à Ipiutaq, la ferme dans laquelle j'ai effectué mon stage, où les premiers voisins vivent à 15 kilomètres, soit 30 minutes de bateau.

Depuis des centaines d'années, la progression du glacier a façonné le relief côtier en fjords. Ce sont de longues et profondes vallées pleines d'eau de mer. Très morcelés, ils ne permettent pas la construction d'infrastructures routières, alors les Groenlandais ne se déplacent qu'en bateaux, enfin, quand la météo le permet ! En effet, le climat Arctique provoque des tempêtes fréquentes et soudaines, qui rendent la navigation très périlleuse. Je pense à Kalista, mon maître de stage, qui s'est retrouvé bloqué en ville pendant plusieurs jours alors qu'il était simplement parti faire les courses !

Les températures sont plus fraîches qu'en Normandie, en moyenne 10°C en été, avec cependant quelques journées à 20-25°C.

En fait ce sont surtout les nuits et les soirées qui sont froides pour un Normand. Pendant l'été le soleil se couche à 23h pour se lever à 3h du matin, les journées durent 20h ! J'ai été accueilli dans une famille de fermiers Franco-Groenlandais composée d'Agathe, Kalista et Ina leur petite fille. Ils vivent de l'agrotourisme et de la production de viande de mouton.

Les touristes, plutôt aisés, viennent des quatre coins du monde. Agathe et Kalista ont repris une ancienne ferme qui n'avait jamais été réellement développée. Depuis 2007 ils agrandissent l'exploitation afin de développer la production de foin et, par conséquent, la taille du troupeau de moutons.

Mon travail a consisté à produire du foin, à défricher la toundra pour agrandir la surface agricole et à entretenir l'ensemble des infrastructures (bâtiments, clôtures, matériels agricoles, chemins, drains...). J'ai aussi participé aux tâches relatives aux activités touristiques (accueil, préparation des repas, baby-sitting...).



Une dernière anecdote pour illustrer les caprices de la nature Groenlandaise. La veille de mon départ, début Septembre, les premières neiges se sont mises à tomber sur les hauteurs.

Puis pendant la nuit, les flocons, de plus en plus gros, sont descendus jusqu'au niveau de la mer au point de recouvrir la piste de l'aéroport et d'empêcher le décollage de l'avion prévu le matin ! Finalement mon retour en France, le 10 septembre, a été décalé de 24h pour cause de neige. La vie au Groenland, particulièrement à Ipiutaq, est une expérience hors du commun : des paysages sublimes, des moments de grande solitude, des rencontres invraisemblables, une nature omniprésente... un autre monde !

S'il vous prend l'envie, pour un moment, de quitter la frénésie du monde occidental et de vivre au rythme de la nature Groenlandaise, rendez vous sur le site web de la ferme-auberge (www.ipiutaq.gl).

FACEBOOK DE BOIS-HEROULT



12 mai 2010 :
cérémonie de remise des insignes
d'officier de la Légion d'Honneur.



Discours de madame Christine Lagarde
Ministre de l'Economie,
de l'Industrie et de l'Emploi.



Remise des insignes
à Edouard de Lamaze



Discours d'Edouard de Lamaze



La famille de Broglio
et la famille de Lamaze



Le Conseil Municipal



Nevelyne Caplet, Karine Remy,
Edouard de Lamaze et Stéphanie Agnes.



8 mai 2010 : manifestation organisée par
l'Association des Anciens Combattants,
le Comité des Fêtes et Messieurs Chevalier.



27 au 31 mai 2010 :
déplacement à Marrakech.



Soirée à Marrakech



Soirée Marrakech : Jacques Loisel.



Soirée Marrakech : André Periers.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 26 MARS 2010 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2009

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2009 :

Fonctionnement	
- Dépenses	111.731,78 €
- Recettes	96.878,75 €
- Excédent	
de fonctionnement 2009	20.853,03 €
Investissement	
- Dépenses	19.686,72 €
- Recettes	40.596,36 €
- Excédent	
d'investissement 2009	20.909,64 €
- Solde antérieur reporté	-36.299,24 €
Résultat de clôture 2009	
Investissement	- 15.389,60 €
Fonctionnement :	+ 200853,03 €
TOTAL	+ 5.463,43 €
Reste à réaliser	
Investissement	
Dépenses	352.875,00 €
Recettes	346.197,00 €

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget communal 2009.

MISE EN CONFORMITE DE L'INSTALLATION CONTRE LA FOUDRE DE L'ÉGLISE

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du devis établi par la société BIARD ROY qui s'élève à la somme de 1.708,50 € HT, soit 2.043,37 € TTC pour la mise en conformité de l'installation contre la foudre de l'église donne son accord pour procéder à ces travaux de mise en conformité. Le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général et de la Préfecture pour l'aider à financer cette dépense.

PANIER DE BASKET

Le Conseil Municipal décide d'acheter un panier de basket pour mettre dans la cour de récréation.

La somme de 1.000 € sera inscrite au budget primitif 2010. Madame Eliane Coëffier et Madame Florence Bertin sont mandatées à cet effet.

Le Conseil municipal souhaite que le panier soit posé pendant les vacances scolaires.

POINT SUR L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES RUE DU CHATEAU

Monsieur le Maire indique que le Syndicat Départemental d'Energie subventionne maintenant à hauteur de 60% au lieu de 50%.

Le Conseil Municipal souhaite obtenir du Syndicat une estimation de l'enfouissement des lignes allant jusqu'à la pointe du chemin des Ecuireuls.

MODIFICATION STATUTAIRE ET DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE - PRISE DE COMPETENCE « ECOLE DE MUSIQUE ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré émet un avis défavorable à l'attribution de compétence supplémentaire à la communauté de communes du Moulin d'Ecalles pour l'encadrement et la mise en place d'activités d'apprentissage de la musique dans notre secteur.

Si le Conseil Municipal se prononce en faveur du développement culturel de l'enfant à la musique, il constate, avec regrets, que les conditions de fonctionnement de la communauté de Moulin d'Ecalles sont telles qu'il ne peut, à défaut de transparence dans la gouvernance de l'organe collégial autoriser une compétence supplémentaire à la communauté de communes du Moulin d'Ecalles.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Daniel CHEVALIER donne lecture de la proposition de RANK XEROX concernant le remplacement du copieur. Une autre proposition sera demandée pour un copieur de moindre importance.

- Monsieur le Maire fait le point sur :
1°/ la vente de la propriété MESTRE à la commune. Signature prévue début mai.
2°/ l'état d'avancement de la ZPPAUP et précise que Madame Brigitte LELIEVRE souhaite que la commune fasse appel à un cabinet d'étude.

3°/ l'accident intervenu rue du château et précise qu'un courrier sera adressé à Monsieur Yves JOLIVEL de la Direction des Routes afin d'obtenir en urgence la mise en place de la commission sécurité.
- il sera demandé à l'employé communal de porter l'ancien copieur qui ne fonctionne plus à la déchetterie.

- Monsieur Daniel CHEVALIER annonce que lors de pluie, des fuites ont été constatées au plafond du préau à hauteur de la porte de l'école. Il sera demandé à l'employé communal de remplacer le chéneau.

- Des renseignements seront pris auprès de Monsieur ROBINET pour la construction d'un columbarium.



AGENDA DU MAIRE

- **19 février 2010 :**
- Assemblée Générale Horizon pour l'emploi
- **16 mars 2010 :**
- Réunion Syndicat Mixte du Pays entre Seine et Bray (Salle des fêtes de Buchy)
- **26 mars 2010 :**
- Conseil Municipal de la Mairie de Bois-Hérault
- **3 mai 2010 :**
- Réunion CCME à St André sur Cailly
- **21 mai 2010 :**
- Conseil Municipal de la Mairie de Bois-Hérault
- **26 mai 2010 :**
- Réunion du Syndicat Mixte du Pays entre Seine et Bray

29 AOUT : FETE DU PAYS

Cette année, la fête du pays débutera à 9h30 par la messe et sera suivi par un verre de l'amitié à la Mairie. A 12h00, un repas sera organisé par le Comité des fêtes, suivi d'une kermesse.



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à Steeve Bernaville avec Laure Bihot et Ludovic Leseigneur avec Elodie Secler.



CARNET ROSE

Nous avons appris avec une grande joie la naissance de :

- Clara Leseigneur, née le 9 janvier,
- Olympia Huchet de Quenetaïn, née le 6 février,
- Léona Benjamin, née le 19 février
- et Inès de la Peña y de Pradel de Lamaze, née le 20 mai.

INFORMATIONS GENERALES

TELEPHONES UTILES

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmes : 17
- Ambulance Hébert : 02 35 34 43 79
- Centre anti-poisons : 02 35 88 44 00

• Médecins

- M. Baril : 02 35 34 41 41
- P. Duret : 02 35 34 09 36
- M-C. Monnoye : 02 35 34 09 36
- A. Natis : 02 34 34 41 41

• Vétérinaires

- F. Thomas : 02 35 34 40 06
- W. Addey : 02 35 34 40 06
- V. Lamoine : 02 35 34 40 06
- Pharmacie des Halles : 02 35 34 40 41
- CMS 316 - Le Clos de l'Eglise : 02 35 34 31 06